

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 26/06/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n°

### **DECISION DU PRESIDENT**

**OBJET : AMÉNAGEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES PUBLICS DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE CERGY-PRÉFECTURE - CONSULTATION MARCHÉS DE TRAVAUX- MODIFICATION ALLOTISSEMENT.**

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

**VU** la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

**VU** l'Ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n°5 du 15 mars 2016 approuvant le Plan Pluriannuel d'Investissement pour la période 2016-2020,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n° 1 du 9 avril 2013 approuvant le Plan Urbain de Référence,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n° 8 du 31 janvier 2017 validant le schéma de référence du PEM de Cergy-Préfecture, autorisant la signature de la convention de financement des études AVP et approuvant le programme, la fiche financière et le plan de financement de l'opération,

**VU** la délibération du Bureau communautaire n°4 du 5 juillet 2019 validant l'Avant-Projet d'aménagement des équipements et des espaces publics du pôle d'échange multimodal de Cergy-Préfecture,

**VU** la délibération du Bureau communautaire n° 12-1 du 19 novembre 2019 actant les modifications de programme et enregistrant l'augmentation de la fiche financière pour un montant global de 19 836 682 € HT (23 804 018 € TTC),

**VU** la délibération du Bureau communautaire n° du 28 février 2020 autorisant la signature des marchés de travaux pour l'aménagement des équipements et des espaces publics du pôle d'échange multimodal de Cergy-Préfecture, et autorisant la dépose et la signature des demandes et dossiers de permis de construire et de démolir,

**CONSIDERANT** que les marchés de travaux seront lancés sous la forme d'un appel d'offre ouvert,

**CONSIDERANT** que, initialement, il était prévu de constituer 5 lots distincts dans les marchés de travaux :

- Lot 1 : Terrassements et VRD
- Lot 2 : Eclairage, BT/ HT
- Lot 3 : Génie civil
- Lot 4 : Bâtiment
- Lot 5 : Espaces verts

**CONSIDERANT** que le phasage ayant été affiné au cours de la phase du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), l'allotissement se décomposera de la façon suivante :

- Lot 1- Bd Oise : Terrassements et VRD, SLT et mobiliers urbains : 6 100 000 € HT
- Lot 2- Éclairage public : 1 500 000 € HT
- Lot 3- Auvents en charpente métallique, terrasse végétalisée : 1 200 000 € HT
- Lot 4- Travaux des espaces verts : 500 000 € HT
- Lot 5- Parvis, rue de la Gare et Avenue B. Hirsch : Terrassements et VRD, étanchéité, SLT et mobiliers urbains : 2 200 000 € HT
- Lot 6 : Escalier monumental et escalator : 2 000 000 € HT
- Lot 7 - Bâtiment parvis : 800 000 € HT

#### **DECIDE :**

##### **Article 1 :**

**D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer les marchés de travaux selon la décomposition des lots détaillée ci-dessus.

##### **Article 2 :**

Dans le cas où l'appel d'offres ne serait pas fructueux, que les marchés pourront être conclus à l'issue d'une procédure négociée conformément aux articles R2122-2 et R2124-3 du Code de la commande publique.

##### **Article 3 :**

**DE SIGNER** et déposer les demandes et dossiers de permis de construire et de démolir,

##### **Article 4 :**

**QUE** la présente décision sera publiée sur le site internet de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise en application de l'Ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020.

Cergy, le 25 juin 2020

**Le Président**



**Dominique LEFEBVRE**

Accusé de réception en préfecture  
095-249500109-20200101-lmc151879-AU-1-1  
Date de télétransmission : 26/06/2020  
Date de réception préfecture : 26/06/2020